



Formulaire esta usa et casier b2 effacé

Par **Bokke75**, le **28/02/2011 à 18:21**

Bonjour,
Je compte partir fin juin aux E-U. Dans le formulaire sur l'exemption de visa, je sous dire si Oui ou non que cela apparaisse ou non j'ai ete arreté ou condamné pour crime ou délits....
Il y a 10ans j'ai été condamné à 2semaines de TIG et 2 mois de sursis avec mise à l'épreuve. Un an plus tard l'inscription a été supprimer et jai un casier vierge.
J'occupe un emploi ou j'ai été soumis a enquête de moralité et agrément du procureur et serment au tribunal.
Que me conseillez vous si je dit Oui, je tisse d'avoir un dossier criminal. Et je ne pourrais jamais me rendre aux USA.
Si je dit non le sauront-ils.
Accès au CNIL.... Un collegue m'as conseillé de répondre non. A Nantes la service du casier m'as sit qu'ils ne sauraient rien.

Par **mimi493**, le **28/02/2011 à 19:15**

Vous partez en voyage court ou vous comptez vous y installer ?

Par **amajuris**, le **28/02/2011 à 20:27**

bjr,
l'administration américaine est très pointilleuse, en particulier le mensonge est pour les américains une faute grave.
en France les enquêtes de moralité ou les agréments sont des procédures assez légères.
à vous de voir si vous voulez prendre ce risque.
vous pouvez téléphoner au consulat américain.
cdt

Par **Bokke75**, le **28/02/2011** à **20:40**

Alors mimie je reste pour 10 jours. Ok je sais qu'ils sont pointilleux cela en devient même absurde mais je veux dire mon casier est vierge de vierge maintenant. Alorts si je réponds oui on va me fichier criminel pour un petit truc effacé de mon casier pour mes 19ans????
Quelqu'un m'as dit il avait un casier il a menti et son ami a lui dit la vérité son ami a été renvoyé en France et lui a jouit de son séjour.
Je n'aime pas caché la vérité mais là je suis vraiment paumé certains ont ils vécu cette situation.
Je veux juste visiter NYC 8 jours c'est tout.